

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
MURET

CANTON
MURET

Commune : LABASTIDETTE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
■ 7 JUIN 2021

Membres

- en exercice :	12
- présents :	10
- votants :	11
- absents :	2

L'an deux mille vingt et un, le sept juin à dix-neuf heures, la commission d'aide sociale de la commune de LABASTIDETTE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Claire DE MATOS.

Date de convocation : 28 mai 2021

N° 21-07

Objet

AIDE ALIMENTAIRE

Etaient présents :

Claire DE MATOS, Cécile MARTI, Maria URZAY AZNAR, Caroline PELISSIER, Julie MARQUIS, Fleurice RICARD, Francette DESCLINE, Hélène DAUBIAN, Aline JUILLON MESNAGER, Salima HELHAL.

Absent excusé :

Olivier AUTHIE (Procuration à Claire DE MATOS).

Absent :

Merlin TCHATCHOU TCHOUNDJE.

Madame Hélène DAUBIAN a été désignée comme secrétaire de séance.

21-07 - Aide Alimentaire

Madame la Vice-Présidente fait part à l'assemblée d'une demande d'aide alimentaire urgente. Cette aide de 50 € sera versée directement à Intermarché de Seysses sous forme d'un bon d'achat.

La commission d'aide sociale, après avoir étudié le dossier,

Approuve à l'unanimité, l'aide alimentaire d'une valeur de 50 € ci-dessus désignée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président du CCAS,
Olivier AUTHIE